NOUVELLES LOCALES.

Assemblée du Club de Raquette le Voyageur ce soir, au lieu ordinaire des réunions.

Depuis quelques jours St. Boniface possède un pont libre et peu couteux de construction.

M. Ligouri Gagné qui a subit une opération à l'hôpital de St. Boniface va de mieux en mieux.

Les magasins que MM. Guilbault et Côté et M. J. B. Leclerc font ériger à St Boniface avancent rapidement.

M. Alfred Levêque détenus a l'hôpital de St. Boniface depuis quelques jours pour cause de maladie est maintenant rétabli.

A l'enclos de Niverville. Enfermées le 21 Novembre une génisse rouge allant sur 2 ans Une autre génisse blanche allant sur 2 ans.

Sa Grandeur Mgr. Langevin est arrivée cette semaine de la Province de Québec. Nous sommes heureux d'annoncer que Sa Grandeur est en bonne santé.

Le 27 novembre avait lieu à Winnipeg le mariage de Monsieur John King avec Mademoiselle Mary Van Brockstacle ; nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Allez chez Allaire et Bleau le magasin le meilleur marché pour vos ferronneries, ferblanteries, huiles, peintures, harnais, cuir rouge etc., etc. Avenue Taché St. Boniface.

A l'enclos de St. François-Xavier. Enfermées une mule de couleur noire âgé de 18 mois, un peu de blanc sous le ventre, sans marque visible ; une génisse de l'année, rouge clair, ventre blanc, un trou à l'oreille gauche.

A l'enclos de St. François-Xavier. Enfermées le 20 Novembre 1899 une génisse de un an couleur rouge gris, tache blanche sur la tête.

Un mulet taché de blanc avec la tête rouge, agé de un an.

Nous avons reçu le dernier exemplaire du Manitoba College Journal ; il est comme toujours du plus haut intérêt et rédigé dans la perfection. Il fait le plus grand honneur aux professeurs de ce collège qui le dirigent. Nous les prions d'a cepter tous nos remerciements.

Le feu chez M. S. A D. Bertrand.

La nuit même qui suivit les élections, entre 1 heure et 2 du matin le feu prenait dans l'écurie attenante à la maison de M S. A D. Bertrand à St Boniface Peu après la maison elle même commençait à bruler et fut bientôt complètement détruite. Bien que l'on puisse difficilement admettre d'aussi horribles et d'aussi lâches énormités, il est à présent évident que le feu à été mis volontairement par dépit de voir M. Bertrand élu. Déja la veille un incendie mystérieux avait détruit les écuries de M Joseph Hol[illegible] un partisan de M. Bertrand, qui perdit 3 chevaux et une vache.

Nous espérons qu'une sérieuse enquête sera faite et que les coupables, s'ils sont trouvés, seront punis avec toute la rigueur de la loi.

La Gauloise

Union des Colons français du Manitoba et du Nord-Ouest

A partir du 16 Décembre des cours d'anglais auront lieu tous les Samedis à 9 heures du soir au local de la Société, 320½ Main Street (Block Burke). Ces cours seront gratuits pour tous les membres de la Société qui voudront y prendre part.

Par décision prise à la réunion du 3 courant, la prochaine assemblée aura lieu le 31 Décembre à 8 heures du soir au lieu du 7 janvier.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sour peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308.252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année	12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année	20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année	$409,455
Dépenses de construction sur les fermes cette année	$1,460,740
Nombre de fermes dans la province	32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.
Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba